

RCS : EVREUX Code greffe : 2702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVREUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00710 Numéro SIREN : 821 908 159 Nom ou dénomination : 6NAPSE
--

Ce dépôt a été enregistré le 20/02/2020 sous le numéro de dépôt 902

Greffe du tribunal de commerce d'Evreux



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 20/02/2020

Numéro de dépôt : 2020/902

Déposant :

Nom/dénomination : 6NAPSE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 821 908 159

N° gestion : 2016 B 00710

①

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : GNAPSE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 2 VOIE DE L'INNOVATION 27100 VAL DE REUIL Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET* 8 2 1 9 0 8 1 5 9 0 0 0 1 4 Néant ☐

Exercice N clos le. 3 1 0 7 2 0 1 9

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	AC		
		Frais de développement	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 273	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	251	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	135 000	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	101 000	
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
Autres immobilisations financières *		BH	BI	6 600		
TOTAL (II)		BJ	BK	1 524		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	89 509	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	465 399	
		Autres créances (3)	BZ	CA	150 108	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE		
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	452 194	
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	15 916	
TOTAL (III)		CJ	CK	1 173 127		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Écarts de conversion actif * (VI)		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	1 440 339			
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	79 691
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032



Signature

Désignation de l'entreprise		6NAPSE		Néant ☐		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :			DA	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	33 112	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	252 570	
	Subventions d'investissement			DJ		
Provisions réglementées *			DK			
TOTAL (I)			DL	395 681		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	290	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	750 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	33 711	
	Dettes fiscales et sociales			DY	248 270	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	10 863	
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 043 134		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 438 815		
RENOUVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 043 134
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	290	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : 6NAPSE		Exercice N		Néant ☐ *				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	biens *	FD		FE		FF		
	services*	FG	1 642 838	FH		FI	1 642 838	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 642 838	FK		FL	1 642 838	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	22 333	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	104	
	Autres produits (1) (11)					FQ	318	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 665 594	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	178 573	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	19 605	
	Salaires et traitements*					FY	837 013	
	Charges sociales (10)					FZ	354 003	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	1 524
		- dotations aux provisions					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	4 936	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 395 654	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	269 940	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	269 940	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage



Signature

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise 6NAPSE		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	17 370
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 665 594
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 413 024
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	252 570
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	104
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Designation de l'entreprise : 6NAPSE Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des colonnes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains			KG	KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ	KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM	KN	KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP	KQ	KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	KT	KU	11 680
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	KW	KX	12 932
		Matériel de transport *		KY	KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	LC	LD	
		Emballages récupérables et divers *		LE	LF	LG	
		Immobilisations corporelles en cours		LH	LI	LJ	
		Avances et acomptes		LK	LL	LM	
		TOTAL III		LN	LO	LP	24 612
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T	
		Autres participations		8U	8V	8W	236 000
Autres titres immobilisés			IP	IR	IS		
Prêts et autres immobilisations financières			IT	IU	IV	6 600	
TOTAL IV			LQ	LR	LS	242 600	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	ØH	ØJ	267 212

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
				1		2		3	
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN	CØ	DØ	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO	LV	LW	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP	LX	LY	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC		
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF		
		Inst. gales. agenc. et am. des constructions		IS	MG	MH	MI		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK	ML	11 680	
		Inst. gales. agenc. aménagements divers		IU	MM	MN	MO	12 932	
		Matériel de transport		IV	MP	MQ	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT	MU		
		Emballages récupérables et divers*		IX	MV	MW	MX		
		Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB		
		Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF		
		TOTAL III		IY	NG	NH	NI	24 612	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW		
		Autres participations		IØ	ØX	ØY	ØZ	236 000	
Autres titres immobilisés			II	2B	2C	2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E	2F	2G	6 600		
TOTAL IV			I3	NJ	NK	2H	242 600		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	ØK	ØL	ØM	267 212	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2019

Exercice N clos le 31/07/2019

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise 6NAPSE

Néant ☒

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice {col.1 - col.2 - col.5 (5)}
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan - de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

© Sage

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Signature

Désignation de l'entreprise		6NAPSE		Néant ☐					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA	1 273	QB		QC	1 273
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE	251	QF		QG	251
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU		QV	1 524	QW		QX	1 524
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP	1 524	ØQ		ØR	1 524
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
Inst. techniques mat. et outillage	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
	Matériel de transport	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Mat. bureau et inform. mobilier	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Emballages récup. et divers	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
TOTAL III	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL IV	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW	Total général non venant (NS + NT + NU)		NY	Total général non venant (NW - NY)		NZ		
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise 6NAPSE						Néant ☒	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	TOTAL II		5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
	- corporelles	6E	6F	6G	6H		
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X		
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III		7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF			
		- financières	UG	UH			
		- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C G I						10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au CGI.							

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Signature

Désignation de l'entreprise : 6NAPSE										Néant ☐	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL	101 000	UM		UN	101 000		
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	6 600	UV		UW	6 600		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	465 399		465 399				
	Créance représentative de titres / Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	49 253		49 253				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	21 164		21 164				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC	79 691				79 691		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR							
	Charges constatées d'avance			VS	15 916		15 916				
	TOTAUX			VT	739 024	VU	551 733	VV	187 291		
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
		(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y								
Autres emprunts obligataires (1)			7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	290		290					
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A								
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	33 711		33 711					
Personnel et comptes rattachés			8C	35 769		35 769					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	68 926		68 926					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	34 884		34 884					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	102 027		102 027					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	6 665		6 665					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	10 863		10 863					
Groupe et associés (2)			VI	750 000		750 000					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K								
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*			ZZ								
Produits constatés d'avance			8L								
TOTAUX			VY	1 043 134	VZ	1 043 134					
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

Signature

N° 2058-A-SD

[illegible]

51-7

N° 2058-A-SD

[illegible]

51-7

Désignation de l'entreprise 6NAPSE		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	35 470	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSEQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 23 ~~septies~~ du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent

Désignation de l'entreprise 6NAPSE										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	- Réserves légales		ZB	2 249	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	35 361		- Autres réserves		ZD	33 112	
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Dividendes		ZE		
							Autres répartitions		ZF		
	TOTAL I			ØF	35 361		Report à nouveau		ZG		
										(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	
TOTAL II										ZH	35 361
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7								YQ		
	— Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	— Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance								YT	68 112	
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 11 641								XQ	12 999	
	— Personnel extérieur à l'entreprise								YU	13 526	
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	32 092	
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES								ST	51 844	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	178 573	
	IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW	
		— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS								9Z	19 605
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	19 605
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée								YY	328 567	
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	36 118	
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*								ØB	528 979	
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*								ØS		
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%	
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP				— Filiales et participations: (Liste au 2059-4 prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 sinon 0				ZR	1	
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA			Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL					
				Plus-values à 19% JM		Imputations JC					
	Groupe : résultat d'ensemble JD			Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO					
				Plus-values à 19% JP		Imputations JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH 0			N° SIRET de la société mère du groupe JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : 6NAPSE						Néant ☒	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑫						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑬						
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑭							
			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

N° 2059-A-SD

[illegible]

5.1

[illegible]

Désignation de l'entreprise : 6NAPSE Néant ☒ *

● Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés ● Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 % Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)
--	--

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ - ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
		À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : 6NAPSE		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5 du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ③		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 6NAPSE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le 01/08/2018 et clos le 31/07/2019		Durée en nombre de mois 1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel : *	YP	32	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 642 838	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	1 642 838	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	318	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	22 333	
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	22 651	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	38 850	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	128 082	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	11 880	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	4 936	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	183 748	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	1 481 741
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	1 481 741	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV	☒	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX	1 642 942	
Effectifs au sens de la CVAE *	EY	32	
Chiffre d'affaires du groupe économique	HX		
Période de référence	GY	du	01/08/2018
	GZ	au	31/07/2019
Date de cessation	HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

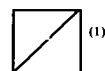
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 7 2 0 1 9

N° SIRET 8 2 1 9 0 8 1 5 9 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 6NAPSE

ADRESSE (voie) 2 VOIE DE L'INNOVATION

CODE POSTAL 27100

VILLE VAL DE REUIL

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 4

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 9000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique ASS Dénomination CEVAA
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention 70 Nb de parts ou actions 7000
 Adresse : N° 2 Voie RUE JOSEPH FOURIER
 Code Postal 76800 Commune SAINT ETIENNE DU ROUVRAY Pays FR

Forme juridique ASS Dénomination ANALYSES ET SURFACE
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention 30 Nb de parts ou actions 3000
 Adresse : N° 2 Voie DE L'INNOVATION
 Code Postal 27100 Commune VAL DE REUIL Pays FR

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 7 2 0 1 9

N° SIRET 8 2 1 9 0 8 1 5 9 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 6NAPSE

ADRESSE (voie) 2 VOIE DE L'INNOVATION

CODE POSTAL 27100

VILLE VAL DE REUIL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE p5

Forme juridique	SRL	Dénomination	6ENERGY	N° SIREN (si société établie en France)	5 1 9 2 4 6 4 7 4	% de détention	90
Adresse :	N° 2	Voie	DE L'INNOVATION	Code Postal	27100	Commune	VAL DE REUIL
						Pays	FR
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Signature

6NAPSE
Pharmaparc
2 Voie de l'Innovation
27100 - VAL DE REUIL

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31/07/2019**





ELBEUF
11, rue d'Alsace B.P. 413
76504 Elbeuf cedex
T 02 32 96 52 00

LE NEUBOURG
56, rue de la République
27110 Le Neubourg
T 02 32 35 24 74

BOSGOUET
62, rue de l'Avenir
27310 Bosgouet
T 02 32 20 91 00

6NAPSE

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 €
PHARMAPARC, 2 voie de l'innovation,
27100 VAL DE REUIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 juillet 2019

contact@cogebs.com - www.cogebs.com

COGEBS ADECO EUROPE - inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région de Rouen - inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région de Rouen
COGEBS ADECO EUROPE - SARL au capital de 468 000 € - RCS ROUEN B 365 501 097 - SIRET 365 501 097 00064 - TVA FR 74365501097 - NAF 6920Z





RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

À la collectivité des associés de la société 6NAPSE ,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 6NAPSE relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} août 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

contact@cogebis.com - www.cogebis.com

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région de Rouen - Société de Commissariat aux Comptes inscrite auprès de la CRCC de Rouen
COGEBIS ADEC EUROPE - SARL au capital de 468 000 € - RCS ROUEN B 365 501 097 - SIRET 365 501 097 00064 - TVA FR 74365501097 - NAF 6920Z





Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

contact@cogebis.com - www.cogebis.com

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région de Rouen - Société de Commissariat aux Comptes inscrite auprès de la CRCC de Rouen
COGEBIS ADEC EUROPE - SARL au capital de 468 000 € - RCS ROUEN B 365 501 097 - SIRET 365 501 097 00064 - TVA FR 74365501097 - NAF 6920Z



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

contact@cogebs.com - www.cogebs.com

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région de Rouen - Société de Commissariat aux Comptes inscrite auprès de la CRCC de Rouen
COGEBES ADEC EUROPE - SARL au capital de 468 000 € - RCS ROUEN B 365 501 097 - SIRET 365 501 097 00064 - TVA FR 74365501097 - NAF 6920Z



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ELBEUF, le 17 janvier 2020

**Le Commissaire aux comptes,
LA SARL COGEBIS**
Représentée par
Bénédicte BREANT-DELIENS

contact@cogebis.com - www.cogebis.com

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région de Rouen - Société de Commissariat aux Comptes inscrite auprès de la CRCC de Rouen
COGEBIS ADEC EUROPE - SARL au capital de 468 000 € - RCS ROUEN B 365 501 097 - SIRET 365 501 097 00064 - TVA FR 74365501097 - NAF 69202



Bilan Actif

6NAPSE

Période du 01/08/18 au 31/07/19
Edition du 14/11/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/07/2019	Net (N-1) 31/07/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	11 680	1 273	10 407	
Autres immobilisations corporelles	12 932	251	12 681	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	24 612	1 524	23 088	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	135 000		135 000	
Créances rattachées à des participations	101 000		101 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 600		6 600	
TOTAL immobilisations financières :	242 600		242 600	
ACTIF IMMOBILISÉ	267 212	1 524	265 688	
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	89 509		89 509	1 800
Créances clients et comptes rattachés	465 399		465 399	144 664
Autres créances	150 108		150 108	33 463
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	705 017		705 017	179 927
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	452 194		452 194	83 572
Charges constatées d'avance	15 916		15 916	157
TOTAL disponibilités et divers :	468 110		468 110	83 728
ACTIF CIRCULANT	1 173 127		1 173 127	263 655
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	1 440 339	1 524	1 438 815	263 655
----------------------	------------------	--------------	------------------	----------------

© Sage



Signature

Bilan Passif

6NAPSE

Période du 01/08/18 au 31/07/19
Edition du 14/11/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/07/2019	Net (N-1) 31/07/2018
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	10 000	7 751
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	33 112	
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	252 570	35 361
TOTAL situation nette :	395 681	143 112
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	395 681	143 112
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	290	74
Emprunts et dettes financières divers	750 000	
TOTAL dettes financières :	750 290	74
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 711	11 067
Dettes fiscales et sociales	248 270	109 402
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 863	
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	292 844	120 469
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	1 043 134	120 543
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	1 438 815	263 655

COGEBS ADEC EUROPE

S.A.R.L au capital de 468 000 €
11 Rue d'Alsace - B.P. 413
76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX
SIRET : 365 501 097 00064
Tél. 02.32.96.52.00 - Fax 02.35.81.64.14



[Signature]

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat (Première Partie)

6NAPSE

Période du 01/08/18 au 31/07/19
Edition du 14/11/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/07/2019	Net (N-1) 31/07/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 642 838		1 642 838	634 205
Chiffres d'affaires nets	1 642 838		1 642 838	634 205
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			22 333	20 000
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			104	600
Autres produits			318	2
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 665 594	654 807
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			178 573	55 091
TOTAL charges externes :			178 573	55 091
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			19 605	8 284
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			837 013	392 611
Charges sociales			354 003	161 694
TOTAL charges de personnel :			1 191 016	554 305
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 524	
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			1 524	
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			4 936	0
CHARGES D'EXPLOITATION			1 395 654	617 680
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			269 940	37 127

COGEB S ADEC EUROPE
S.A.R.L. au capital de 468 000 €
11 Rue d'Alsace - B.P. 413
76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX
SIRET : 365 501 097 00064
Tél. 02.32.96.52.00 - Fax 02.35.81.64.14



[Signature]

Compte de Résultat (Seconde Partie)

6NAPSE

Période du 01/08/18 au 31/07/19
Edition du 14/11/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/07/2019	Net (N-1) 31/07/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	269 940	37 127
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré PRODUITS FINANCIERS Produits financiers de participation Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement CHARGES FINANCIÈRES Dotations financières aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement RÉSULTAT FINANCIER		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	269 940	37 127
PRODUITS EXCEPTIONNELS Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges CHARGES EXCEPTIONNELLES Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		260 260 260
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	17 370	2 027
TOTAL DES PRODUITS	1 665 594	655 068
TOTAL DES CHARGES	1 413 024	619 707
BÉNÉFICE OU PERTE	252 570	35 361

COGEB S ADEC EUROPE
S.A.R.L. au capital de 468 000 €
11 Rue d'Alsace - B.P. 413
76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX
SIRET : 365 501 097 00064
Tél. 02.32.96.52.00 - Fax 02.35.81.64.14



Signature

ANNEXE

Au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 Juillet 2019 qui dégage un excédent de 252 569,57 €.

L'exercice comptable couvre la période du 01 aout 2018 au 31 juillet 2019.

Les comptes annuels composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe forment un tout indissociable.

Objet social :

La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- L'assistance technique dans le secteur des transports, de l'électronique, de la sécurité et de la défense ;
- La mise à disposition de ressources technologiques et de compétences expertes dans les secteurs listés ci – avant.
- Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
 - o La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissement, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
 - o La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
 - o La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou tout objet similaire ou connexe ;
 - o Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

I – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le montant du Crédit impôts recherche au titre de l'exercice s'élève à 49 253,00 €.

Le montant du Crédit Compétitivité Emploi au titre de l'exercice s'élève à 16 143,00 €.

Ce crédit est comptabilisé dans le résultat d'exploitation en diminution des charges de personnel. Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- o d'embauche de personnel

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement de l'ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Méthode comptable : Il n'y a pas eu de changement de méthode sur l'exercice.

Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an.

Il a été retenu la méthode simplifiée dite prospective pour les amortissements, selon l'application du règlement 02-10 art 15-1, amendé par le règlement 03-07 et modifié par celui 05-09, relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

COGEBS ADEC EUROPE
S.A.R.L. au capital de 468 000 €
11 Rue d'Alsace - B.P. 413
76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX
SIRET : 365 501 097 00064
Tél. 02.32.96.52.00 - Fax 02.35.81.64.14



III - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variations des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Matériel et outillage industriel		11 680,25		11 680,25
Installation - Agencement		12 932,00		12 932,00
Total		24 612,25		24 612,25

b) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaire	Début	Dotations	Reprises	Fin
Matériel et outillage industriel	20%		1 272,89		1 272,89
Installation - Agencement	33,33%		251,45		251,45
Total			1 524,34		1 524,34

2. Immobilisations financières

Nature	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Titres de participations	135 000,00		135 000,00
Créances rattachées à des par	101 000,00		101 000,00
Dépôts et cautionnements	6 600,00		6 600,00
Total	242 600,00		242 600,00

3. Avances et acomptes versés

Nature	Montant
Avances sur commandes	89 509,40
Total	89 509,40

4. usagers

Nature	Brut	Provision	net
Usagers	465 399,30		465 399,30
Usagers douteux			
Usagers non encore facturés			
Total	465 399,30		465 399,30

5. Subventions à recevoir

Nature	Montant
Total	

6. Autres créances

Nature	Montant
Etat - CIR	49 253,00
Etat - TVA déduct/immos	1 810,48
Etat - TVA déduct/abs	4 030,22
Etat - TVA / Fa non parvenues	1 107,33
Etat - TVA collectée à régulariser	0,31
Etat - TVA déductible à régulariser	14 216,10
Cpt courant - CRESCIENT	79 690,84
Total	150 108,28

COGEB S ADEC EUROPE
S.A.R.L au capital de 468 000 €
11 Rue d'Alsace - B.P. 413
76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX
SIRET : 365 501 097 00064
Tél. 02.32.96.52.00 - Fax 02.35.81.64.14

7. Disponibilités

Nature	Montant
HSBC - Courant	130 907,58
Société Générale - Courant	320 886,67
Régie d'avance	400,00
Total	452 194,25

8. Charges constatées d'avance

Nature	Montant
Location Campus de l'espace	15 916,00
Total	15 916,00

IV - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Capitaux propres

Nature	n	n-1
Capital	100 000,00	100 000,00
Réserve légale	9 999,89	7 750,89
Autres réserves	33 111,77	
Total	143 111,66	107 750,89

2. Emprunts et dettes assimilées

Nature	Montant	- 1 an	+ 1 an, - 5 ans	+ 5 ans
Emprunts auprès des Ets de crédit				
Intérêts courus sur emprunts				
Intérêts courus à payer	289,74	289,74		
Cpt courant - CEVAA	350 000,00			350 000,00
Cpt courant - Analyses & Surface	400 000,00			400 000,00
Total	750 289,74	289,74		750 000,00

3. Fournisseurs

Nature	Montant
Fournisseurs	24 181,78
Fournisseurs - Immobilisations	10 862,88
Fournisseurs - Factures non parvenues	9 529,24
Total	44 573,90

COGEBS ADEC EUROPE

S.A.R.L. au capital de 468 000 €
11 Rue d'Alsace - B.P. 413
76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX
SIRET : 365 501 097 00064
Tél. 02.32.96.52.00 - Fax 02.35.81.64.14



4. Dettes fiscales et sociales

Nature	Montant
Personnel - Rémunérations dues	1 138,17
Personnel - dettes provisions C payés	25 834,90
Personnel - Charges à payer	8 795,62
URSSAF	37 904,00
Retraite	8 532,15
Mutuelle	9 609,30
Cpam en attente	
Charges sociales sur congés payés	9 635,08
Org. Sociaux - Charges à payer	3 245,83
Etat - Prélèvement à la source	3 531,00
Etat - Impôts sur les sociétés	34 884,00
Etat - Tva sur à décaisser	24 460,00
Etat - Tva collectée	77 566,55
Etat - Tva déductible à régulariser	
Etat - Tva collectée à régulariser	
Formation continue	3 133,67
Total	248 270,27

5. Autres dettes

Nature	Montant
Total	

V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Prestations de service

Nature	Exercice clos	Exercice Précédent
Prestations de services divers	1 642 837,84	621 732,50
Prestations de services export		
Frais administratifs refacturés		1 250,13
Mise à dispo. Personnel fact.		10 107,19
Frais de déplacement refacturés		1 115,61
Total	1 642 837,84	634 205,43

2. Subventions d'exploitation

Nature	Exercice clos	Exercice Précédent
Etat - Aide à l'emploi	1 333,33	8 000,01
PME	21 000,00	12 000,00
Total	22 333,33	20 000,01

COGEBS ADEC EUROPE
S.A.R.L. au capital de 468 000 €
11 Rue d'Alsace - B.P. 413
76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX
SIRET : 365 501 097 00064
Tél. 02.32.96.52.00 - Fax 02.35.81.64.14



3. Produits exceptionnels

Nature	Montant
Total	

4. Charges exceptionnelles

Nature	Montant
Total	

VI - AUTRES INFORMATIONS

1. Effectif

Salarié	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif (1)	E.T.P. (2)	Effectif (1)	E.T.P. (2)
Cadres	26	26,00	13	13,00
Employés	6	6,00	2	2,00
Emplois aidés				
Total	32	32,00	15,00	15,00

(1) Effectif à la clôture quelque soit la durée de travail (2) Equivalent Temps plein = 1 820 H/an

2. Indemnités de départ en retraite

Le montant du coût du départ à la retraite des salariés est de 597.00 euros. Ce montant est calculé conformément à la Convention Collective dans le cadre d'un départ volontaire à la retraite, et proratisé pour tenir compte des droits acquis

COGEB S ADEC EUROPE

S.A.R.L. au capital de 468 000 €
11 Rue d'Alsace - B.P. 413
76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX
SIRET : 365 501 097 00064
Tél. 02.32.96.52.00 - Fax 02.35.81.64.14



6NAPSE
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000 euros
Siège social : PHARMAPARC - 2 Voie de l'innovation,
27100 VAL DE REUIL
821 908 159 RCS EVREUX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JANVIER 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 juillet 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 juillet 2019 s'élevant à 252.570 euros, en totalité, au poste « Autres réserves ».

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a eu lieu antérieurement.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 janvier 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des actionnaires.

Certifié conforme
La Présidence

